

Annexes au Règlement

JOCH

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

Emplacements réservés (L.151-41)
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)
Eléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)
Eléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES : JOCH

N°	TYPE	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	REFERENCES CADASTRALES	SUPERFICIE (M ²)
19-ER-01	Voies et ouvrages publics	Création de garages communaux	COMMUNE	A441	627
19-ER-02	Voies et ouvrages publics	Création d'un parc de stationnement	COMMUNE	B70	290
19-ER-03	Voies et ouvrages publics	Elargissement de la voirie	COMMUNE	B74	65

PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Joch n'est pas concernée.

LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

JOCH		
Eléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier		
Eléments de patrimoine bâti		
<i>N° sur les documents graphiques</i>	<i>Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie</i>	<i>Désignation - Description - Intérêt</i>
19-PAT-01	B373	Eglise paroissiale Saint-Martin construite entre 1756 et 1778
19-PAT-02	A461	Vestiges médiévaux de l'ancienne église Saint-Martin (XI ^{ème} siècle) Première mention en 1031. Seuls quelques pans de murs de l'ancienne église paroissiale sont encore debout dans le cimetière. L'église fut abandonnée au XVIII ^{ème} siècle car devenue trop éloignée du village
19-PAT-03	B419	Château de Joch
19-PAT-04	Domaine public	Porte de la Cellere Nord : El Portal (accessible par la rue de la Força)
19-PAT-05	B419	Porte de la Cellere Ouest : claveaux et pieds-droits en pierre de taille
19-PAT-06	B89	Porte de la Cellere : entrée Sud-Est qui donne sur el carrer del Veinat
19-PAT-07	B364	Porte de la Cellere Est : El Portalet (accessible par le sous-sol de la maison Molins)
19-PAT-08	B25, B357	Ancien presbytère dit Rectoria
19-PAT-09	B92 et 363	Maison Molins (1608)
19-PAT-10	B3	Monument aux morts (1925)
19-PAT-11	Domaine public	Fontaines Saint-Martin (rue Major)
19-PAT-12	A19	Oratoire du mas Rouby (abords de la D13)
19-PAT-13	A233	Puits à glace
19-PAT-14	A230	Moulin à farine

ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Joch est concernée :

- *Cours d'eau liste 1 : la Rivière des Crozès et ses affluents*